

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
30'	Accueil, dépôt des sacs, passage aux toilettes. Introduction au thème de la demi-journée : présentation du programme de l'activité, du site et des moyens mis en œuvre pour protéger le patrimoine naturel de la Réserve.	Médiateur	Vestiaire, salle d'activité
1h15	Objectif : découvrir comment concilier protection de la nature et accueil des publics sur un ENS. Découverte des interventions humaines pour la protection et la mise en valeur du site. Randonnée interactive (application sur tablette) à travers différents milieux de la Réserve, en semi-autonomie.	Médiateur - Enseignant	Réserve
15'	Bilan : récapitulatif et transmission des éléments abordés par les 2 groupes à travers une brève restitution orale.	Médiateur	Réserve
1h	Pique-nique	Enseignant	Aire de pique-nique ou salle d'activité
45'	Objectif : découvrir le métier de médiateur scientifique. Présentation du rôle du médiateur et de la méthodologie de l'EDAP. Test d'outils pédagogiques développés par l'EDAP. Initiation à la création d'une séquence pédagogique.	Médiateur	Salle d'activité
45'	Objectif : découvrir une muséographie tout en développant un regard critique et constructif. Visite de l'espace muséographique de la Réserve. Analyse constructive d'un espace muséographique.	Enseignant	Espace muséographique
30'	Bilan et restitution orale des 2 groupes (création séquence pédagogique + analyse espace muséographique).	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité
5'	Passage aux toilettes, départ du groupe.	Enseignant	Vestiaire

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1 journée
Tarif : 5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
6 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique **Organiser votre activité** de la page web de l'activité.

- Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut faire l'objet d'ajustements et de modifications en concertation avec un médiateur du site.

- Activité conseillée d'avril à octobre.

- Prévoir 2 groupes.

- Merci d'apporter des bottes étanches et des vêtements de saison (jambes et bras couverts) pour les élèves ainsi que les accompagnateurs qui participeront à cette activité.

RENDEZ-VOUS

Réserve Biologique
Départementale - Les
Huttes - 85370 NALLIERS



PROGRAMMES SCOLAIRES

D'après les BOEN en vigueur

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

SECONDE : La Terre, la vie et l'organisation du vivant.

TERMINALE : Une histoire du vivant.

GÉOGRAPHIE

SECONDE : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles.

FRANÇAIS

Expression orale.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

Respecter la flore : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo, bras et jambes couverts de préférence.

Penser aux bottes (même pour les adultes) !